Nations Unies A/79/894–S/2025/255

Assemblée générale
Conseil de sécurité

Distr. générale
2 mai 2025
Français
Original : anglais

Assemblée générale
Soixante-dix-neuvième session
Points 14, 18, 26, 61 et 64 de l'ordre du jour

Culture de paix

Développement durable

Développement social

Consolidation et pérennisation de la paix

Zone de paix, de confiance et de coopération de l'Asie centrale

Conseil de sécurité
Quatre-vingtième année

Lettre datée du 25 avril 2025, adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente du Turkménistan auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la déclaration des participants à la deuxième réunion du Dialogue de la jeunesse des pays d'Asie centrale, qui s'est tenue le 16 avril 2025 au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York, sur le thème « Dixième anniversaire de la résolution 2250 (2015) du Conseil de sécurité sur les jeunes et la paix et la sécurité : les voix des jeunes en faveur de la paix et de la confiance » (voir annexe).

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre des points 14, 18, 26, 61 et 64 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadrice,
Représentante permanente
(*Signé*) Aksoltan **Ataeva**

25-06961 (F) 130525 270525

Merci de recycler

Annexe à la lettre datée du 25 avril 2025 adressée au Secrétaire général par la Représentante permanente du Turkménistan auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : russe]

Déclaration des participants à la deuxième réunion du Dialogue de la jeunesse des pays d'Asie centrale

Nous, participants à la deuxième réunion du Dialogue de la jeunesse des pays d'Asie centrale, qui s'est tenue le 16 avril 2025 au Siège de l'Organisation des Nations Unies, à New York, sur le thème « Dixième anniversaire de la résolution 2250 (2015) du Conseil de sécurité sur les jeunes et la paix et la sécurité »,

Attachés aux idéaux de la Charte des Nations Unies et guidés par les principes de la culture de paix et de confiance,

Déclarons ce qui suit :

1. Conscients de l'importance de la résolution 2250 (2015) du Conseil de sécurité, qui a été le premier document de l'histoire à consacrer le rôle de la jeunesse dans le maintien de la paix et de la sécurité, nous notons l'importance historique de cette résolution. Ces dix dernières années, la communauté internationale a réalisé des progrès considérables dans la mise en œuvre des dispositions de la résolution, notamment en élaborant des stratégies et des plans d'action nationaux, en organisant des réunions internationales de la jeunesse et en lançant des initiatives visant à associer les jeunes au maintien de la paix. Nous réaffirmons l'importance du programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité et notre volonté de continuer de réaliser ses objectifs.

2. Nous notons que l'année 2025 a été proclamée Année internationale de la paix et de la confiance par l'Assemblée générale des Nations Unies dans sa résolution 78/266 du 21 mars 2024. Cette initiative mondiale vise à souligner l'importance du renforcement des initiatives en faveur de la paix et du dialogue entre les peuples et les générations ainsi que de la promotion d'une culture de la confiance dans les relations internationales. L'accent est mis en particulier sur le rôle des jeunes en tant qu'agents du changement social capables de bâtir des communautés inclusives et durables. Nous saluons cette initiative et entendons contribuer à sa mise en œuvre en promouvant les idéaux de paix et de confiance à tous les niveaux.

3. Rappelant la date importante qu'est le trentième anniversaire de la neutralité permanente du Turkménistan, établie en 1995, reconnue par l'Assemblée générale dans sa résolution 50/80 A du 12 décembre 1995 et réaffirmée à deux reprises par l'Assemblée dans sa résolution 69/285 du 3 juin 2015 et dans sa résolution du 21 mars 2025, nous soulignons que la politique de neutralité contribue grandement au renforcement de la paix et de la stabilité en Asie centrale. La neutralité, qui est devenue un symbole de l'attachement aux principes pacifiques, constitue aujourd'hui une base solide pour le développement d'un climat de confiance et de bon voisinage dans la région. Nous saluons les mesures prises par le Turkménistan et d'autres pays de la région pour promouvoir les idéaux de paix et de respect mutuel, notamment la célébration annuelle de la Journée internationale de la neutralité, le 12 décembre, et les travaux du Groupe des Amis de la neutralité à l'ONU.

4. Nous notons l'importance du forum de la jeunesse du Conseil économique et social, qui contribue à renforcer le rôle des jeunes en tant que participants actifs aux changements positifs dans la région de l'Asie centrale et dans le monde.

5. Nous soulignons la contribution de l'Asie centrale à la paix, à la durabilité et à la coopération interétatique. La région de l'Asie centrale est aujourd'hui un espace de dialogue actif et d'interactions créatives. Saluant la proclamation de l'Asie centrale comme zone de paix, de confiance et de coopération par la résolution 76/299 de l'Assemblée générale du 28 juillet 2022, nous notons que nos États ne cessent de renforcer la cohésion régionale. Les réunions consultatives tenues régulièrement par les chefs d'État d'Asie centrale, les travaux menés à Achgabat par le Centre régional des Nations Unies pour la diplomatie préventive en Asie centrale et d'autres initiatives multilatérales permettent de résoudre conjointement les difficultés liées à la sécurité et au développement dans la région. Nous sommes convaincus que l'approfondissement continu de la coopération interétatique en Asie centrale sert de base solide pour la paix et la prospérité de nos peuples.

6. Nous notons les tendances démographiques dans la région, où les jeunes représentent une grande partie de la population. Actuellement, plus de la moitié de la population mondiale a moins de trente ans, et l'Asie centrale ne fait pas exception. Forts d'un immense potentiel créatif, les jeunes ne sont pas de simples bénéficiaires de la paix, mais des participants actifs et des chefs de file dans les processus de consolidation de la paix. Nous demandons que l'énergie, les compétences et les idées novatrices de la jeune génération continuent d'être exploitées, au profit du développement durable de la région.

7. Nous appelons à l'intensification de la coopération environnementale régionale et à un échange élargi de technologies et de bonnes pratiques en faveur d'un développement « vert ». Les jeunes d'Asie centrale sont prêts à participer à la promotion du programme environnemental, notamment des initiatives visant à préserver la biodiversité, à développer les énergies renouvelables et à favoriser une culture de bonne intendance de l'environnement.

8. Nous saluons les mesures prises par nos États pour développer la coopération dans les domaines de l'eau et de l'énergie, par exemple dans le cadre du Fonds international pour le sauvetage de la mer d'Aral et d'accords bilatéraux, et appelons au renforcement continu de cette coopération. De jeunes spécialistes et militants sont prêts à apporter leur contribution (recherche et innovation en matière de conservation des eaux, activités de sensibilisation du public) pour garantir une utilisation équitable et durable des ressources en eau en Asie centrale en faveur de la paix et du développement.

9. Nous estimons que la transformation numérique et le développement des nouvelles technologies sont importants pour la prospérité et la consolidation de notre région. La transformation numérique offre un large éventail de possibilités en matière d'éducation, d'entrepreneuriat et d'élargissement de l'accès à l'information et aux services pour les jeunes. Aujourd'hui déjà, l'économie numérique et l'innovation sont les moteurs de la croissance dans nos pays. Nous sommes conscients du potentiel de la diplomatie numérique et des communications en ligne en tant qu'outils de consolidation de la paix. Nous demandons aux gouvernements, au secteur privé et aux partenaires internationaux de coopérer pour que les fruits de la transformation numérique profitent à tout le monde, en investissant dans les infrastructures numériques et l'habileté numérique, en particulier pour les jeunes ruraux, en luttant contre les discours haineux et la violence en ligne et en créant des espaces en ligne sûrs et propices au dialogue, à la compréhension mutuelle et à la coopération entre différents groupes de jeunes. Pour leur part, les jeunes chefs de file d'Asie centrale s'engagent à exploiter les possibilités offertes par les médias sociaux et la technologie pour promouvoir une culture de paix, de tolérance et de respect mutuel et pour unir les jeunes en vue d'un changement positif.

10. Nous réaffirmons notre volonté de réaliser les objectifs de développement durable énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le développement durable et la paix se renforcent mutuellement : les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement durable permettent de remédier aux causes profondes des conflits, tandis qu'un environnement pacifique permet de se concentrer sur le développement. Les pays d'Asie centrale ont déjà accompli des progrès considérables dans la réalisation de certains de ces objectifs. Nous encourageons la poursuite d'une action commune en faveur de la réalisation des objectifs de développement durable dans notre région. Les jeunes d'Asie centrale sont prêts à jouer un rôle actif dans la réalisation des objectifs aux niveaux local et national et à jeter un regard neuf sur ces processus.

11. Nous estimons qu'il est extrêmement important de continuer de renforcer la participation des jeunes à la vie publique et politique et à la prise de décision à tous les niveaux, du niveau local au niveau mondial. Nous saluons les mesures prises par nos États pour renforcer le rôle de la jeunesse, notamment la création de parlements et de conseils de la jeunesse, l'adoption de programmes nationaux de coopération avec la jeunesse et la création de mouvements de volontariat. La plateforme de dialogue qu'est le Dialogue de la jeunesse des pays d'Asie centrale témoigne de notre détermination à institutionnaliser les interactions entre les jeunes de la région. La création du Dialogue en octobre 2023 à Arkadag (Turkménistan) a constitué un jalon important qui a jeté les bases de réunions régulières et de la consolidation de l'action de la jeunesse en faveur de la paix. Nous exprimons notre gratitude au Gouvernement turkmène pour avoir pris l'initiative de créer cette plateforme et approuvons l'idée d'organiser régulièrement de tels forums dans l'avenir. À cet égard, les participants soutiennent l'idée d'élaborer un projet de règlement relatif à la tenue du Dialogue de la jeunesse des pays d'Asie centrale, prévoyant l'organisation, par roulement, de réunions annuelles dans les États de la région et définissant les objectifs, la structure et les principes de la plateforme. Ce document contribuera à renforcer la durabilité et la cohérence de la coopération de la jeunesse dans la région. Nous sommes convaincus que la cohérence et la continuité de nos réunions nous permettront d'associer plus systématiquement les jeunes à la résolution des problèmes urgents de la région et d'élargir leurs possibilités de susciter des changements positifs.

12. Nous déclarons être prêts à contribuer aux prochaines manifestations internationales visant à promouvoir la paix et le développement durable. Nous demandons aux États Membres de l'ONU et aux représentants de la jeunesse de participer activement au Forum de la jeunesse de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays en développement sans littoral, qui se tiendra en août 2025 dans la zone touristique nationale d'Avaza (Turkménistan). Nous considérons que ce forum est une occasion importante de faire entendre la voix des jeunes de notre région sur la scène internationale, de partager nos idées et nos initiatives avec les jeunes d'autres pays et de contribuer dans la mesure du possible à la résolution des problèmes communs auxquels se heurtent les pays sans littoral, notamment les États d'Asie centrale. Lors du forum, nous comptons présenter les résultats de notre dialogue ainsi que les meilleures pratiques et les propositions de projet élaborées ensemble afin d'enrichir les discussions mondiales et de souligner le rôle de la jeunesse en tant que partenaire dans la mise en œuvre des décisions de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays en développement sans littoral.

13. Nous adressant à la communauté internationale, nous soulignons que les jeunes d'Asie centrale sont déterminés à continuer de participer activement au mouvement pour la paix, la confiance et le développement durable. Nous demandons aux États Membres de l'ONU, aux entités des Nations Unies et aux partenaires internationaux de soutenir notre action et nos initiatives. La présente déclaration tient compte de la position commune et des aspirations des jeunes chefs de file de notre

région. Nous demandons que la présente déclaration soit distribuée comme document officiel de l'ONU dans les six langues officielles de l'Organisation afin que les voix des jeunes d'Asie centrale puissent être entendues dans le monde entier. Nous sommes convaincus qu'en renforçant le partenariat et le dialogue entre les jeunes générations de nos pays, nous jetons des bases solides en faveur de la paix, de la confiance et de la prospérité en Asie centrale et dans le monde entier.

New York, Siège de l'ONU
Le 16 avril 2025

Au nom des participants à la deuxième réunion du Dialogue de la jeunesse des pays d'Asie centrale